



SECTION 5. ATTAQUES CONTRE L'ÉDUCATION MANUEL DE CODAGE DES DONNÉES

Kit pratique pour collecter
et analyser les données sur
les attaques contre l'éducation

EBAUCHE DE TRAVAIL Janvier 2021

EBAUCHE DE TRAVAIL

KIT PRATIQUE POUR COLLECTER ET ANALYSER LES DONNÉES SUR LES ATTAQUES CONTRE L'ÉDUCATION

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	82
Aperçu.....	82
1 Informations sur l'événement	83
1.1 IDÉvé (Colonne A)	83
1.2 DateDéb (Colonne B)	85
1.3 DateFin (Colonne C).....	86
1.4 DatePrécise (Colonne D).....	86
1.5 TypeDonnée (Colonne E).....	86
1.6 Description (Colonne F).....	86
1.7 TypÉvé (Colonnes G, J, M)	86
1.8 SousTypes (Colonnes H, I, K, L, N, O).....	88
1.9 Armes (Colonnes P, Q).....	90
1.10 InclusionDoute (Colonne R).....	91
1.11 AttaquePréalable (Colonne S)	91
2 Emplacement.....	92
2.1 ProvÉtat (Colonne T).....	92
2.2 District (Colonne U).....	92
2.3 Proximité (Colonne V)	92
3 Détails sur les auteurs.....	92
3.1 Auteur (Colonne W)	92
3.2 NomAut (Colonne X).....	93
3.3 AutCertain (Colonne Y)	93
4 Détails sur la Cible	93
4.1 Cible (Colonne Z).....	93
5 Détails sur l'école ou l'université.....	93
5.1 nÉco (Colonne AA)	93
5.2 nÉco_f (Colonne AB)	93

5.3 nÉco_m (Colonne AC)	94
5.4 nÉco_mix (Colonne AD)	94
5.5 Éco_niv (Colonne AE).....	94
5.6 Éco_op (Colonne AF)	94
6 Nombre de victimes	94
6.1 nIncident (Colonne AG).....	95
6.2 nTué (Colonne AH)	95
6.3 nTué_f (Colonne AI).....	95
6.4 nÉlèvTué (Colonne AJ)	95
6.5 nÉlèvTué_f (Colonne AK).....	95
6.6 nEnsTué (Colonne AL)	95
6.7 nEnsTué_f (Colonne AM).....	95
6.8 nBlessé (Colonne AN)	96
6.9 nBlessé_f (Colonne AO)	96
6.10 nÉlèvBlessé (Colonne AP).....	96
6.11 nÉlèvBlessé_f (Colonne AQ).....	96
6.12 nEnsBlessé (Colonne AR).....	96
6.13 nEnsBlessé_f (Colonne AS)	97
6.14 nEnlev (Colonne AT).....	97
6.15 nEnlev_f (Colonne AU)	97
6.16 nÉlèvEnlev (Colonne AV)	97
6.17 nÉlèvEnlev_f (Colonne AW).....	97
6.18 nEnsEnlev (Colonne AX).....	97
6.19 nEnsEnlev_f (Colonne AY)	98
6.20 nArrêté (Colonne AZ).....	98
6.21 nArrêté_f (Colonne BA).....	98
6.22 nÉlèvArrêté (Colonne BB)	98
6.23 nÉlèvArrêté_f (Colonne BC).....	98
6.24 nEnsArrêté (Colonne BD).....	98
6.25 nEnsArrêté_f (Colonne BE).....	98

6.26 nMenace (Colonne BF)	99
6.27 nMenace_f (Colonne BG)	99
6.28 nÉlèVMenace (Colonne BH)	99
6.29 nÉlèVMenace_f (Colonne BI).....	99
6.30 nEnsMenace (Colonne BJ)	99
6.31 nEnsMenace_f (Colonne BK)	99
7 Nombre d'établissements endommagés ou détruits.....	99
7.1 nÉtabDét (Colonne BL).....	99
7.2 nÉtabDét_f (Colonne BM).....	100
7.3 nÉtabDét_m (Colonne BN).....	100
7.4 nÉtabDét_mix (Colonne BO)	100
7.5 nÉtabEnd (Colonne BP)	100
7.6 nÉtabEnd_f (Colonne BQ).....	100
7.7 nÉtabEnd_m (Colonne BR).....	100
7.8 nÉtabEnd mix (Colonne BS).....	100
8 Impact.....	101
8.1 nÉcoFermée (Colonne BT)	101
8.2 nÉcoFermée_f (Colonne BU)	101
8.3 nÉcoFermée_m (Colonne BV).....	101
8.4 nÉcoFermée_mix (Colonne BW)	101
8.5 nÉcoDuréeFermeture (Colonne BX)	102
8.6 nÉcoFermée_indirect (Colonne BY).....	102
8.7 nDuréeUtiMil (Colonne BZ)	102
8.8 nEffectif (Colonne CA).....	102
8.9 nEffectif_f (Colonne CB).....	102
8.10 nPersonnel (Colonne CC).....	102
8.11 nPersonnel_f (Colonne CD)	103
9 Information administrative	103
9.1 SaisiPar (Colonne CE).....	103
9.2 DateSaisie (Colonne CF).....	103
9.3 Sources (Colonnes CG, CJ, CM, CP, CS).....	103
9.4 TypesSource (Colonnes CH, CK, CN, CQ, CT).....	103
9.5 SourceConfid (Colonnes CI, CL, CO, CR, CU)	103

INTRODUCTION

La GCPEA code la forme, le lieu, la date, l'auteur, les victimes ainsi que les impacts des attaques contre l'éducation et de l'utilisation militaire des établissements d'enseignement dans le monde. Les informations proviennent des rapports de l'ONU, des ONG, de la société civile et des médias, ainsi que des organisations partenaires sur le terrain. L'objectif de la GCPEA est de compter, d'analyser les tendances et de sensibiliser le public aux attaques contre l'éducation et à l'utilisation militaire. Ce manuel de codage décrit les catégories dans le fichier de données d'Attaques contre l'éducation et les procédures pour entrer des informations dans le Modèle de données primaire qui comprend le fichier de données.

Aperçu

Les attaques contre l'éducation sont toute menace de recours à la force, ou recours réel à la force, contre des élèves ou le personnel de l'éducation, ainsi que des attaques contre des installations ou des ressources éducatives. L'utilisation militaire des écoles et des universités comprend leur occupation et leur utilisation en tant que bases, casernes, dépôts d'armes, postes de tir et centres de détention. Les attaques contre l'éducation et l'utilisation militaire sont perpétrées intentionnellement ou sans discrimination par les forces armées, d'autres forces de sécurité étatiques, ou par des groupes armés non étatiques pour des motifs politiques, militaires, idéologiques, sectaires, ethniques ou religieux.

Les événements sont l'unité d'observation dans le fichier de données. Les événements correspondent aux attaques contre l'éducation et l'utilisation militaire des écoles ou des universités. Chaque ligne de la feuille de calcul Excel est un (ou plusieurs) événement (s) et peut être utilisée pour saisir l'un de trois types d'informations :

- 1 **Événement** : un rapport d'attaque (s) contre l'éducation ou d'utilisation militaire survenue à un moment donné. Par exemple, une école a été bombardée. Bien que rare, un événement peut inclure plus d'un incident, par exemple, un rapport peut révéler que plusieurs enseignants de la même école ont reçu des menaces individuelles le même jour.¹⁷
- 2 **Événement en cours** : un rapport d'attaque (s) contre l'éducation ou d'utilisation militaire sur une période prolongée. Par exemple, un enlèvement ou une détention.
- 3 **Décomptes agrégés** : dénombrements déclarés des attaques contre l'éducation ou d'incidents d'utilisation militaire sur une période donnée. Par exemple, « 100 attaques contre des écoles ont eu lieu dans le pays du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018. »

Les établissements d'enseignement sont définis comme tout établissement où les élèves apprennent d'un instructeur désigné et qui soutient le processus éducatif, à n'importe quel niveau d'enseignement. Cela peut inclure des jardins d'enfants, des écoles, des universités, des instituts de formation technique et professionnelle, des installations de stockage des manuels et des écoles, des dortoirs d'élèves ou d'enseignants, des véhicules transportant des fournitures scolaires ou des autobus scolaires.

Le matériel pédagogique comprend les manuels, les dossiers scolaires et le matériel d'enseignement et d'apprentissage.

Le personnel de l'éducation est défini comme toute personne travaillant professionnellement dans le système éducatif ou faisant du bénévolat à n'importe quel niveau du système éducatif. Il peut s'agir d'enseignants, d'universitaires, de personnel de soutien à l'éducation et de transport — comme les administrateurs de l'éducation, les concierges, les chauffeurs de bus, les bibliothécaires, les gardiens de sécurité de l'école — ou les responsables de l'éducation.

Pour des conseils supplémentaires sur les définitions et le décompte des attaques contre l'éducation et l'utilisation militaire, voir l'annexe Définitions et concepts clés et *Attaques contre l'éducation 2020* (Méthodologie, p. 86-89).

Ce Manuel de codage correspond au Modèle de données primaires, bien que les définitions et les instructions trouvées ici soient pertinentes pour les trois. Les modèles de données peuvent être téléchargés ici.

¹⁷ L'utilisation militaire est généralement un événement continu, puisqu'un groupe ou une force armée peut occuper une école pendant plusieurs jours, mois, voire années. Cependant, un groupe ou une force armée peut également utiliser une école comme refuge contre ses opposants pendant plusieurs heures, par exemple, ou tuer des captifs dans une cour d'école, puis partir immédiatement, tous deux des moments uniques plutôt que des événements en cours.

1 INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT

1.1 IDÉvé (Colonne A)

L'*identifiant d'événement* (IDÉvé) est un numéro d'identification unique pour chaque événement ou décompte agrégé entré dans la base de données Excel. Il est formulé comme suit :

CODE PAYS-DATE-NUMÉRO D'ÉVÉNEMENT

CODE PAYS est un identifiant à trois lettres, tel que déterminé par l'Organisation internationale de normalisation (à l'exclusion du Kosovo, pour lequel il n'y a pas d'identifiant) :

Nom du pays	Code Pays
Afghanistan	AFG
Algérie	DZA
Angola	AGO
Bangladesh	BGD
Bénin	BEN
Bolivie	BOL
Brésil	BRA
Burkina Faso	BFA
Burundi	BDI
Cameroun	CMR
République Centrafricaine	CAF
Tchad	TCD
Chili	CHL
Chine	CHN
Colombie	COL
Côte d'Ivoire	CIV
Democratic Republic of the Congo	COD

Nom du pays	Code Pays
Ecuador	ECU
Égypte	EGY
Éthiopie	ETH
Érythrée	ERI
France	FRA
Gabon	GAB
Géorgie	GEO
Ghana	GHA
Grèce	GRC
Guinée Bissau	GNB
Guinée	GIN
Honduras	HND
Inde	IND
Indonésie	IDN
Iran	IRN
Irak	IRQ
Israël	ISR

Nom du pays	Code Pays
Japan	JPN
Kenya	KEN
Kosovo	KOS
Liban	LBN
Libye	LBY
Madagascar	MDG
Malawi	MWI
Malaisie	MYS
Mali	MLI
Mauritanie	MRT
Mexique	MEX
Maroc	MAR
Mozambique	MOZ
Myanmar	MMR
Nicaragua	NIC
Niger	NER
Nigeria	NGA
Pakistan	PAK
Palestine	PSE
Philippines	PHL
Russie	RUS
Arabie Saoudite	SAU
Sénégal	SEN

Nom du pays	Code Pays
Sierra Leone	SLE
Somalie	SOM
Afrique du Sud	ZAF
Corée du Sud	KOR
Sud Soudan	SSD
Sri Lanka	LKA
Soudan	SDN
Swaziland/Eswatini	SWZ
Syrie	SYR
Thaïlande	THA
Togo	TGO
Trinité-et-Tobago	TTO
Tunisie	TUN
Turquie	TUR
Turkménistan	TKM
Ouganda	UGA
Ukraine	UKR
Émirats Arabes Unis	ARE
États-Unis	USA
Venezuela	VEN
Yémen	YEM
Zambie	ZMB
Zimbabwe	ZWE

DATE est un nombre à six chiffres formulé comme jour-mois-année. Par exemple, 16 mai 2019 s'écrit 160519.

- **Événement** : la date saisie est la date à laquelle l'incident a eu lieu. Si les informations saisies sont spécifiques à un incident particulier, mais que le moment où l'incident s'est produit n'est pas clair, la date doit être enregistrée comme étant le jour où l'incident a été signalé.
- **Événement en cours** : la date est le début de l'incident.
- **Décompte agrégé** : la date saisie est la date de fin de la période de décompte.

NUMÉRO D'ÉVÈNEMENT est un nombre à deux chiffres qui est spécifique aux événements qui se produisent dans un pays spécifique un jour spécifique. Il est entré consécutivement au fur et à mesure que les événements sont enregistrés dans la base de données. Par exemple, la deuxième attaque contre l'éducation enregistrée en Colombie le 21 mai 2019 porterait le numéro « 02 ».

Exemples d'identifiants d'événement :

- Une école est attaquée au Sud Soudan le 13 août 2017. L'identifiant d'événement (IDÉvé) est SSD-130817-01.
- En Colombie, un rapport d'une agence de l'ONU indique que cinq écoles ont été attaquées entre le 1er avril 2016 et le 15 septembre 2016. L'identifiant d'événement (IDÉvé) est COL-010916-01.
- En Syrie, une deuxième école est attaquée le 15 mai 2019. L'identifiant d'événement (IDÉvé) est SYR-150519-02.

1.2 DateDéb (Colonne B)

Date de début (DateDéb) est la date à laquelle l'événement s'est produit ou la date à laquelle l'événement ou le décompte en cours a commencé. Elle est enregistrée sous la forme JOUR-MOIS-ANNÉE, où JOUR est un nombre à deux chiffres, MOIS est une abréviation à trois lettres et ANNÉE est un nombre à deux chiffres.

Lorsque les rapports ne sont pas spécifiques, la date est estimée. Les dates sont estimées comme suit :

- « La semaine dernière » est le mercredi de la semaine où l'incident s'est produit.
 - Un reportage médiatique du 17 juin 2019 indique qu'une école a été attaquée « la semaine dernière ». La date utilisée est le 12 juin 2019.
- « Pendant XX semaine / mois / année » est le jour du milieu de cette semaine / mois / année.
 - « Des élèves ont été enlevés de leur école en février 2017. » La date utilisée est le 15 février 2017.
- « Au début de XX semaine / mois / année » est le premier jour de cette semaine / mois / année, le dimanche étant défini comme le début de la semaine et le samedi comme la fin de la semaine.
 - Un reportage médiatique daté du 17 juin 2019 indique que des élèves ont été enlevés de leur école « au début de la semaine dernière ». La date utilisée est le 9 juin 2019.
- « À la fin de XX semaine / mois / année » est le dernier jour de cette semaine / mois / année, le dimanche étant défini comme le début de la semaine et le samedi comme la fin de la semaine.
 - Un reportage médiatique daté du 17 juin 2019 indique que des élèves ont été enlevés de leur école « à la fin de la semaine dernière ». La date utilisée est le 16 juin 2019.
- « Au milieu de XX semaine / mois / année » sera un mercredi, le 15 du mois ou le 1^{er} juillet, respectivement.
 - Un reportage dans les médias indique qu'un professeur a été tué « à la mi-2015 », la date utilisée est le 1er juillet 2015.

1.3 DateFin (Colonne C)

Date de fin (DateFin) est la date à laquelle l'événement s'est produit, ou bien la date à laquelle l'événement en cours ou le décompte s'est terminé. *DateDéb* et *DateFin* seront le même jour si l'événement n'est pas en cours ou un décompte global. Si la date de fin d'un incident ou d'un décompte en cours est inconnue, entrez « . ».

Date de fin (DateFin) est enregistré sous la forme JOUR-MOIS-ANNÉE, où JOUR est un nombre à deux chiffres, MOIS est une abréviation à trois lettres et ANNÉE est un nombre à deux chiffres.

Lorsque les rapports ne sont pas exacts, *DateFin* devra être estimé en suivant les mêmes directives que celles décrites sous *DateDéb* ci-dessus.

Exemples de DateDéb et DateFin :

- Un enseignant est enlevé le 7 décembre 2015 et libéré le 22 décembre 2015. La date de début est le 07-déc-15. La date de fin est le 22-déc-15.
- Une école est attaquée le 14 avril 2018. La date de début est le 14-avr-18. La date de fin est le 14-avr-18.
- Un étudiant universitaire est arrêté et détenu le 13 août 2016. On ne sait pas si et quand il a été libéré. La date de début est le 13-août-16. La date de fin est marquée « . ».

1.4 DatePrécise (Colonne D)

DatePrécise est une variable binaire « oui / non » avec une liste déroulante qui indique si la date précise d'un incident est connue. « Non » doit être sélectionné si la *DateDéb* ou la *DateFin* a été estimée.

1.5 TypeDonnée (Colonne E)

Type de donnée est une variable catégorielle avec une liste déroulante contenant trois options : événement, en cours et décompte agrégé. Le but est d'indiquer quel type d'information est entré dans la ligne : un événement qui s'est produit à un moment donné dans le temps ; un événement en cours qui s'est produit sur une longue période (par exemple, un enlèvement ou une détention) ; ou un décompte agrégé comptant le nombre d'incidents d'attaque ou d'utilisation militaire qui se sont produits sur une période prolongée (par exemple, des attaques contre des écoles entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre).

1.6 Description (Colonne F)

Description de l'attaque est une donnée ouverte, et peut être copiée et collée à partir de la source d'origine. Elle doit inclure tous les détails pertinents sur le lieu, les cibles, l'auteur et les victimes de l'attaque, ainsi que tous les autres détails pertinents, notamment le genre des victimes. Elle peut inclure des informations copiées à partir de plusieurs sources. Les informations non pertinentes doivent être omises ; les détails répétés dans plusieurs sources peuvent être omis la deuxième fois et les suivantes. Pour les attaques avec plusieurs sources, le nom de chaque source doit être en gras, avec la description à la suite. Un espace doit être laissé entre chaque source.

1.7 TypÉvé (Colonnes G, J, M)

Il existe trois colonnes *Type d'événement* (TypÉvé) (*TypÉvé1*, *TypÉvé2*, *TypÉvé3*) qui doivent être utilisées pour classer l'attaque ou l'utilisation militaire dans l'une de sept sous-catégories : attaques contre les écoles ; attaques contre des élèves, des enseignants et d'autres membres du personnel de l'éducation ; utilisation militaire des écoles ou des universités ; recrutement d'enfants à l'école ou sur le chemin de l'école ; violence sexuelle à l'école ou à l'université, ou sur le chemin de l'école ou de l'université ; attaques contre des établissements d'enseignement supérieur ; attaques contre les étudiants ou le personnel de l'enseignement supérieur. Chaque colonne est une liste déroulante qui comprend les sept sous-catégories.

Ces catégories sont définies comme suit :

- Attaques contre les écoles : attaques violentes ciblées et aveugles contre des écoles primaires ou secondaires, ou des jardins d'enfants, des écoles maternelles ou des sites d'éducation non formelle qui enseignent aux niveaux primaire ou secondaire. Cette catégorie comprend également les attaques contre les infrastructures des écoles primaires et secondaires, telles que les terrains de jeux scolaires, les bibliothèques, les installations de stockage ou les salles d'examen. Un incident est considéré comme une attaque contre une école s'il a lieu dans un établissement scolaire et si les forces armées, d'autres forces de sécurité étatiques ou des groupes armés non étatiques ont endommagé l'école, ou bien tenté ou menacé de le faire.
- Attaques contre des élèves, des enseignants et d'autres membres du personnel de l'éducation : attaques qui visent intentionnellement des élèves ou des membres du personnel de l'école, ou causent des dommages aveugles aux élèves ou aux membres du personnel de l'école alors qu'ils se trouvent à l'école ou sur le trajet de l'école. Les attaques ciblées contre les responsables de l'éducation sont également codées dans cette catégorie. Sont également inclus les cas dans lesquels des forces armées, d'autres forces de sécurité étatiques ou des groupes armés non étatiques procèdent à des arrestations, ou bien utilisent une force excessive, telle que des balles réelles, des gaz lacrymogènes ou des canons à eau, contre des élèves ou des membres du personnel de l'éducation lors de manifestations qui (a) se produisent sur les terrains de l'école, quel que soit leur objectif, ou (b) sont liées à l'éducation, même si elles ont eu lieu en dehors des terrains de l'école. Ces attaques sont distinctes des attaques contre les écoles en ce sens que la cible semble être des personnes plutôt que des infrastructures. Cette catégorie n'inclut pas le recrutement d'enfants ou la violence sexuelle liés à l'éducation, qui sont des catégories distinctes.
- Utilisation militaire d'écoles ou d'universités : cas dans lesquels des forces armées, d'autres forces de sécurité étatiques ou des groupes armés non étatiques occupent partiellement ou entièrement des écoles ou des universités et les utilisent à des fins qui soutiennent un effort militaire.
- Recrutement d'enfants à l'école ou sur le chemin de l'école : se produit lorsque les forces armées, d'autres forces de sécurité étatiques ou des groupes armés non étatiques recrutent de force des enfants dans leurs écoles, ou sur le trajet de l'école. Le recrutement à quelque fin que ce soit est inclus, par exemple pour servir de combattants, d'espions ou de sources de renseignements ; pour le travail domestique ; ou pour transporter des armes ou d'autres matériaux. Cette catégorie n'inclut pas les cas de recrutement pour violence sexuelle, comme le viol ou le mariage forcé, qui sont inclus dans la catégorie des violences sexuelles.
- La violence sexuelle à l'école ou à l'université, ou sur le trajet de celles-ci : se produit lorsque les forces armées, d'autres forces de sécurité étatiques ou des groupes armés non étatiques menacent, harcèlent ou maltraitent sexuellement des élèves ou des éducateurs hommes ou femmes. La violence sexuelle comprend le viol, l'esclavage sexuel, le mariage forcé, la prostitution forcée, la grossesse forcée, la stérilisation forcée, l'avortement forcé, la circoncision forcée, la castration, les lésions génitales et tout autre acte sexuel non consensuel, ainsi que les actes qui peuvent ne pas nécessiter de violence physique ou de contact mais comprennent l'humiliation ou la honte de nature sexuelle, comme la nudité forcée.
- Attaques contre des établissements d'enseignement supérieur : attaques ciblées ou aveugles contre des universités, des instituts de formation technique et professionnelle ainsi que d'autres établissements d'enseignement supérieur.
- Attaques contre des étudiants ou du personnel de l'enseignement supérieur : attaques ciblées ou aveugles contre des étudiants, des professeurs ou d'autres membres du personnel de l'enseignement supérieur. Sont également inclus les cas dans lesquels les forces armées, les forces de l'ordre ou d'autres entités de sécurité étatiques procèdent à des arrestations, ou bien utilisent une force excessive, telle que des balles réelles, des gaz lacrymogènes ou des canons à eau, contre des étudiants ou du personnel de l'éducation lors de manifestations qui (a) se produisent sur le campus, quel que soit leur objectif, ou (b) sont liées à l'éducation, même si elles se déroulent hors campus. Les violences sexuelles commises par des forces armées ou des groupes armés non étatiques à l'encontre d'étudiants ou de personnels universitaires sont classées dans la catégorie des violences sexuelles.

Pour plus de détails sur chaque attaque contre l'éducation et incident d'utilisation militaire, et leurs distinctions les uns des autres, voir l'Annexe Définitions et concepts clés et [Attaques contre l'éducation 2020](#) (Méthodologie, p. 86-89).

La première colonne est la colonne principale. C'est souvent suffisant.

ertains événements ou décomptes peuvent inclure des éléments correspondant à plus d'un type d'attaque contre l'éducation. Par exemple, un groupe armé peut attaquer une école puis enlever des élèves pour les utiliser comme enfants soldats ou à des fins sexuelles. Dans de tels cas, plusieurs catégories d'attaques contre l'éducation peuvent être sélectionnées en remplissant *TypÉvé2* et *TypÉvé3*. Si l'attaque n'est qualifiée que comme un événement unique, « N / A » doit être sélectionné pour *TypÉvé2* et *TypÉvé3*.

Dans les cas où les dommages causés à une école ou à une université sont une caractéristique principale de l'attaque, *TypÉvé1* doit toujours être « Attaque contre une école » ou « Attaque contre un établissement d'enseignement supérieur ». Bien que les élèves et le personnel puissent être blessés ou tués lors d'attaques contre des écoles ou des universités, ces attaques sont distinctes (elles impliquent l'intention d'endommager l'infrastructure ou le défaut de prendre des précautions pour la protéger) ; en tant que tel, à quelques exceptions près, lorsque *TypÉvé1* est « Attaque contre une école » ou « Attaque contre un établissement d'enseignement supérieur », *TypÉvé2* et *TypÉvé3* sont « N / A ». Les exceptions incluent une force ou un groupe armé attaquant une école puis commettant des violences sexuelles ou le recrutement d'enfants, ou l'enlèvement d'un éducateur, auquel cas *TypÉvé2* (et *TypÉvé3*, si nécessaire) serait l'une des autres catégories d'attaque. Dans les cas où une école ou une université utilisée à des fins militaires est attaquée, « utilisation militaire d'écoles ou d'universités » doit être *TypÉvé1*, et « attaque contre une école » ou « attaque contre des établissements d'enseignement supérieur » doit être *TypÉvé2*. Dans les cas où des élèves sont recrutés dans une école par des forces armées ou des groupes armés utilisant leur école à des fins militaires, « recrutement d'enfants » doit être *TypÉvé1* et « usage militaire » doit être *TypÉvé2*. Dans les cas où des élèves ou des membres du personnel de l'éducation sont soumis à des violences sexuelles de la part de forces armées ou de groupes armés utilisant leur école à des fins militaires, « violence sexuelle » devrait être *TypÉvé1* et « usage militaire » devrait être *TypÉvé2*.

1.8 SousTypes (Colonnes H, I, K, L, N, O)

Chaque *Type d'événement* (*TypÉvé*) peut avoir deux *SousTypes* possibles (*SousType1a* et *SousType1b*). *SousType* est une variable catégorielle avec une liste déroulante qui dépend de *Type d'événement*. Les *SousTypes* sont définis comme suit. (Les *Types d'événement* de l'enseignement supérieur sont combinés avec les écoles et les étudiants / le personnel pour plus de facilité).

1 *Attaques contre des écoles et attaques contre des établissements d'enseignement supérieur*

- Affrontement armé : une interaction violente entre deux ou plusieurs forces armées ou groupes armés à proximité d'une école ou d'une université.
- Frappe aérienne : un bombardement air-sol par avion, hélicoptère ou drone qui frappe une école ou une université, ou à proximité.
- Mortier : une artillerie à longue portée ou un système de missiles lancé depuis le sol qui frappe une école ou une université, ou son voisinage.
- Petits explosifs : les forces armées ou les groupes armés font exploser, ou tentent de faire exploser, des explosifs dans ou à proximité de l'école ou de l'université, notamment des engins explosifs improvisés et des engins non explosés.
- Incendie criminel : des forces armées ou des groupes armés mettent le feu à l'école ou à l'université ou à ses matériaux, ou tentent de le faire.
- Raid : des forces armées ou des groupes armés pénètrent de force, ou tentent de pénétrer de force, dans une école ou une université pour blesser, tuer, enlever, arrêter ou détenir des élèves ou des membres du personnel de l'éducation, ou bien endommager ou détruire les installations ou le matériel éducatif.
- Démolition : des forces armées ou des groupes armés utilisent un bulldozer pour détruire une école ou une université, ou confisquer d'une autre manière les infrastructures scolaires.
- Vandalisme / pillage : des forces armées ou des groupes armés vandalisent une école ou une université en écrivant sur ses murs ou son matériel, ou en détruisant du matériel d'enseignement, ou en retirant de force du matériel d'apprentissage ou d'autres matériaux ou biens éducatifs de l'école ou de l'université.
- Menace : des forces armées ou des groupes armés menacent d'attaquer violemment des écoles ou des universités, verbalement ou par écrit. Les menaces peuvent être soit des événements ponctuels (par exemple, une note de menace laissée dans une école), soit des événements en cours (par exemple, une ordonnance de démolition ou d'arrêt des travaux faisant l'objet d'un processus d'appel).

- Autre : des forces armées ou des groupes armés mènent une attaque contre une école ou un établissement d'enseignement supérieur non répertoriée ci-dessus ; ce code doit être utilisé lorsque le sous-type d'attaque est signalé, mais n'est pas répertorié ici.
 - Inconnu : le sous-type d'attaque contre une école ou un établissement d'enseignement supérieur n'est pas signalé.
- 2 *Attaques contre les élèves et le personnel de l'éducation (du pré-primaire à l'enseignement supérieur)*
- Meurtre / blessure : tentatives délibérées de la part de forces armées ou de groupes armés non étatiques d'infliger des dommages corporels à un élève ou à un membre du personnel de l'éducation.
 - Disparition forcée : enlèvement d'élèves ou de membres du personnel de l'éducation par des groupes armés non étatiques ou disparition forcée par des membres des forces étatiques ou des services de sécurité.
 - Arrestation / détention : emprisonnement d'élèves ou de membres du personnel de l'éducation par des membres des forces étatiques, des forces de l'ordre ou des services de sécurité.
 - Recours à la force (pacifique) : des forces armées ou des groupes armés utilisent des gaz lacrymogènes, des canons à eau, des balles en caoutchouc, des balles réelles ou d'autres moyens violents pour réprimer une manifestation signalée comme étant en grande partie pacifique.
 - Recours à la force (perturbation) : des forces armées ou des groupes armés utilisent des gaz lacrymogènes, des canons à eau, des balles en caoutchouc, des balles réelles ou d'autres moyens violents pour réprimer une manifestation dans laquelle des manifestants seraient impliqués dans une forme de perturbation violente, comme lancer des pierres ou endommager des véhicules ou des bâtiments.
 - Menace : des forces armées ou des groupes armés menacent d'attaquer violemment des élèves ou des membres du personnel de l'éducation, verbalement ou par écrit.
 - Autre : des forces ou groupes armés mènent une attaque contre des élèves ou des éducateurs non mentionnée ci-dessus ; ce code doit être utilisé lorsque le sous-type d'attaque est signalé, mais n'est pas répertorié ici.
 - Inconnu : le sous-type d'attaque contre une école ou un établissement d'enseignement supérieur n'est pas signalé.
- 3 *Utilisation militaire des écoles ou des universités*
- Base / Caserne : des forces armées ou des groupes armés utilisent une école ou une université pour héberger des troupes pendant une durée indéterminée.
 - Position de combat : des forces armées ou des groupes armés utilisent une école ou une université comme position défensive pour se mettre à l'abri du feu, comme poste d'observation, position offensive ou position de tir.
 - Stockage d'armes : des forces armées ou des groupes armés stockent des armes dans une école ou une université pour les cacher ou les stocker.
 - Centre de détention / d'interrogatoire : des forces armées ou des groupes armés utilisent une école ou une université pour détenir ou interroger des prisonniers pendant une durée indéterminée.
 - Formation : des forces armées ou des groupes armés utilisent une école ou une université pour mener des formations ou des exercices militaires.
 - Point de contrôle : des forces armées ou des groupes armés établissent un point de contrôle à proximité d'une école ou d'une université.
 - Menace : des forces armées ou des groupes armés menacent d'utiliser une école ou une université à des fins militaires.
 - Autre : des forces armées ou des groupes armés effectuent un sous-type d'utilisation militaire non énuméré ci-dessus ; son code doit être utilisé lorsque le sous-type est signalé, mais n'est pas répertorié ici.
 - Inconnu : le sous-type d'utilisation militaire n'est pas signalé.

4 Recrutement d'enfants à l'école ou sur le trajet de l'école

- **Combattant** : une force ou un groupe armé utilise un enfant comme combattant.
- **Espion** : une force ou un groupe armé utilise un enfant pour recueillir des informations sur un adversaire, ou l'enfant sert de source de renseignements sur sa communauté.
- **Travail domestique** : une force ou un groupe armé utilise un enfant pour effectuer des tâches domestiques, comme cuisiner pour les troupes, nettoyer des tentes ou une base, ou transporter de l'équipement ou du matériel d'un endroit à un autre ou entre les camps.
- **Menace** : une force ou un groupe armé menace de recruter un enfant à l'école ou sur le trajet de l'école.
- **Autre** : des forces ou groupes armés procèdent à un sous-type de recrutement non mentionné ci-dessus ; ce code doit être utilisé lorsque le sous-type est signalé, mais n'est pas répertorié ici.
- **Inconnu** : le sous-type de recrutement d'enfants n'est pas indiqué.

5 Violence sexuelle à l'école ou à l'université ou sur le trajet de celles-ci

- **Viol / agression sexuelle** : des forces armées ou des groupes armés violent ou agressent sexuellement, par exemple par le biais d'attouchements ou d'autres contacts sexuels non désirés, des élèves ou des membres du personnel de l'éducation.
- **Harcèlement sexuel** : des forces armées ou des groupes armés font des remarques ou des menaces sexuelles importunes et inappropriées contre des élèves ou des membres du personnel de l'éducation.
- **Mariage forcé** : des élèves ou des membres du personnel de l'éducation, enlevées dans un établissement d'enseignement ou autrement ciblées en raison de leur statut d'apprenantes ou d'éducatrices, sont forcées de se marier sans leur consentement avec des membres des forces armées ou des groupes armés.
- **Menace** : des forces armées ou des groupes armés menacent de commettre des violences sexuelles dans une école ou une université ou sur le trajet de celles-ci.
- **Autre** : des forces armées ou des groupes armés se livrent à d'autres formes de violence ou d'abus sexuels contre des élèves ou des membres du personnel de l'éducation, tels que l'esclavage sexuel, la prostitution forcée, la grossesse forcée, la stérilisation forcée, l'avortement forcé, la circoncision forcée, la castration, les lésions génitales ou la nudité forcée ; ce code doit être utilisé lorsque le sous-type est signalé, mais ne figure pas dans la liste ci-dessus.
- **Inconnu** : le sous-type de violence sexuelle n'est pas signalé.

1.9 Armes (Colonnes P, Q)

Il y a deux colonnes pour indiquer le type d'arme(s) utilisée(s) dans une attaque (Arme1, Arme2). C'est une variable catégorielle. Les armes sont définies comme suit :

- **Armes à feu** : comprend le tir ou les tireurs d'élite, ainsi que l'utilisation d'armes à feu pour exécuter des menaces, des enlèvements, des intimidations ou des agressions.
- **IED / UXO** : comprend les engins explosifs improvisés qui sont enterrés, portés sur un véhicule ou sur un individu.
- **Incendie criminel** : comprend l'incendie délibéré.
- **Projectile explosif** : comprend les projectiles lancés par le sol ou les frappes aériennes, notamment les mortiers, les roquettes, l'artillerie, les missiles ou les bombes. Les armes chimiques sont exclues de cette catégorie.
- **Armes chimiques / incendiaires** : comprend le gaz sarin, le gaz moutarde, le chlore gazeux et l'anthrax, le napalm ou le phosphore blanc.
- **Gaz de contrôle de foule** : comprend les gaz lacrymogènes et autres gaz de contrôle de foule non létaux.
- **Canon à eau** : comprend les jets d'eau à haute ou faible vitesse, qu'ils soient reliés à des sources d'eau permanentes ou mobiles, généralement utilisés pour disperser la foule ou empêcher l'accès à une zone.

- Bâtons : comprend des gourdins fabriqués de divers matériaux.
- Véhicule : utilisation d'un véhicule, tel qu'un bulldozer ou une voiture, pour mener une attaque.
- Autre : utilisation de toute autre arme non répertoriée.
- Inconnu : l'arme utilisée n'est pas signalée.
- N/A : l'attaque ne repose pas sur une arme particulière, telle que l'usage militaire, l'endoctrinement utilisé pour le recrutement, l'arrestation et la détention d'enfants, ou la force physique sans arme.

1.10 InclusionDoute (Colonne R)

Il s'agit d'une variable binaire « oui / non » utilisée pour indiquer s'il y a un doute sur le fait que l'événement ou le décompte répond aux définitions de la GCPEA pour une attaque contre l'éducation ou l'utilisation militaire.

1.11 AttaquePréalable (Colonne S)

Il s'agit d'une variable catégorielle avec trois options : oui / non / inconnu. Elle est utilisée pour indiquer si l'établissement ou l'individu a déjà été attaqué, c'est-à-dire quel que soit le moment dans le passé, de quelques heures à des années. Cette variable inclut la réception de menaces dans le passé.

2 EMLACEMENT

2.1 ProvÉtat (Colonne T)

C'est une variable catégorielle. La province / l'État / le département / la préfecture dans lequel l'attaque a eu lieu est inscrit(e). Si vous saisissez un décompte et que les attaques ou l'utilisation militaire ont eu lieu dans tout le pays ou dans plusieurs provinces, écrivez « à l'échelle nationale » ou énumérez les provinces, séparées par des virgules.

2.2 District (Colonne U)

C'est une variable catégorielle. Le district / la municipalité / la commune / la sous-préfecture est saisie. Si la saisie d'un décompte et que les attaques ou l'utilisation militaire ont eu lieu dans tout le pays ou dans plusieurs districts, écrivez « dans tout le pays » ou énumérez les districts, séparés par des virgules.

2.3 Proximité (Colonne V)

Cette description est ouverte. Si des informations plus précises sur le lieu de l'événement sont disponibles, saisissez-les ici. Si aucune information plus précise n'est disponible, cochez « . » dans cette colonne.

3 DÉTAILS SUR LES AUTEURS

3.1 Auteur (Colonne W)

Il s'agit d'une variable catégorielle avec une liste déroulante contenant dix options. Sélectionnez l'une des options suivantes :

- Forces armées étatiques : comprend l'armée nationale.
- Police : comprend les forces civiles d'un gouvernement national ou local qui est officiellement responsable du maintien de l'ordre public.
- Services de renseignement : une agence gouvernementale chargée de collecter et d'analyser des informations pour soutenir l'application de la loi, la sécurité nationale ou les objectifs militaires. Comprend la police secrète et les services secrets.
- Paramilitaires soutenus par l'État : une force non officielle qui est organisée de la même manière que les forces armées nationales et soutient les objectifs de l'État, mais ne fait pas officiellement partie des forces armées nationales. Les paramilitaires peuvent inclure des milices, des forces auxiliaires telles que des gardes nationaux ou des gardes présidentiels, ou des corps de défense volontaires.
- Groupe armé non étatique : un groupe combattant contre un État, tel que des groupes de guérilla, des groupes d'opposition armés ou des groupes séparatistes armés.
- Armée étrangère : les forces nationales d'un État autre que l'État où l'attaque a eu lieu.
- Forces multinationales : une force armée composée de membres de plusieurs pays. Les forces multinationales peuvent remplir divers rôles, notamment les opérations de maintien de la paix et de combat.
- Auteurs multiples : sélectionnez le moment où l'attaque a été menée par plus d'un des auteurs ci-dessus, par exemple lorsqu'une fusillade entre une force armée et un groupe (ou deux groupes armés) se produit près d'une école ou lorsqu'un décompte répertorie plusieurs agresseurs.
- Autre : inclut tout auteur qui n'entre pas dans l'une des catégories de cette liste, comme les colons israéliens.
- Inconnu : cette option est sélectionnée quand l'auteur est inconnu.

3.2 NomAut (Colonne X)

Cette description est ouverte. S'il est connu, entrez le nom de la force ou du groupe armé responsable de l'attaque ou de l'utilisation militaire.

3.3 AutCertain (Colonne Y)

Il s'agit d'une variable binaire oui/non, avec un menu déroulant. « Oui » ne doit être sélectionné que si les détails de l'Auteur ont été vérifiés ou si un groupe particulier a revendiqué la responsabilité de l'attaque. Vérifié, dans ce cas, signifie que l'événement a fait l'objet d'une enquête et que l'Auteur est directement désigné par l'ONU, Human Rights Watch, Amnesty International ou des organisations similaires qui procèdent à une vérification rigoureuse des attaques ou de l'utilisation militaire conformément aux normes internationales.

4 DÉTAILS SUR LA CIBLE

4.1 Cible (Colonne Z)

Il s'agit d'une variable catégorielle avec trois options. L'intention est d'indiquer si l'attaque visait intentionnellement des élèves, du personnel de l'éducation ou des établissements d'enseignement. Sélectionnez l'une des options suivantes :

- Ciblée : l'attaque était dirigée contre un ou plusieurs élèves, éducateurs ou établissements d'enseignement. L'utilisation militaire, le recrutement d'enfants, la violence sexuelle et la répression des manifestations sont dans la plupart des cas ciblées ; les attaques contre les écoles et les élèves et le personnel de l'éducation peuvent entrer dans l'une ou l'autre catégorie.
- À l'aveugle : l'attaque a eu lieu pendant un conflit armé mais n'a pas été dirigée contre un élève, un éducateur ou un établissement d'enseignement ; tous les dommages ou pertes causés par l'attaque étaient collatéraux.
- Inconnu : on ne sait pas si l'élève, l'éducateur ou l'établissement d'enseignement a été la cible de l'attaque.

5 DÉTAILS SUR L'ÉCOLE OU L'UNIVERSITÉ

Les variables de cette section s'appliquent uniquement aux attaques contre les écoles et aux attaques contre les établissements d'enseignement supérieur. Si *Type d'évènement* est une autre forme d'attaque, entrez « 0 » ou cochez « N/A », selon le cas.

5.1 nÉco (Colonne AA)

Il s'agit d'une variable numérique utilisée pour enregistrer le nombre total d'écoles ou d'universités attaquées lors d'un événement ou d'un décompte global. Pour les événements, le nombre saisi est habituellement « 1 », car généralement une école ou une université est attaquée une seule à la fois ; dans le cas de dénombrements agrégés, le nombre saisi est le nombre d'écoles ou d'universités relevées dans le dénombrement. Cette variable s'applique uniquement aux attaques contre les écoles ou les établissements d'enseignement supérieur ; si *Type d'évènement* est une autre forme d'attaque, entrez « 0 ».

5.2 nÉco_f (Colonne AB)

Il s'agit d'une variable numérique utilisée pour relever le nombre total d'écoles ou d'universités attaquées où se rendent des filles ou des femmes à partir d'un événement ou d'un décompte global. Pour les événements, le nombre entré est généralement « 0 » ou « 1 » et doit être égal ou inférieur à *n_Éco* ; dans le cas des décomptes agrégés, le nombre saisi est le nombre d'écoles pour filles ou d'universités pour femmes relevées dans le décompte et doit être égal ou inférieur à *n_Éco*. Cette variable s'applique uniquement aux attaques contre les écoles ou les établissements d'enseignement supérieur ; si *Type d'évènement* est une autre forme d'attaque, entrez « 0 ».

5.3 nÉco_m (Colonne AC)

Il s'agit d'une variable numérique utilisée pour relever le nombre total d'écoles ou d'universités attaquées où ne se rendent que des garçons ou des hommes à partir d'un événement ou d'un décompte global. Pour les événements, le nombre entré est généralement « 0 » ou « 1 » et doit être égal ou inférieur à $n_{\text{Éco}}$; dans le cas des décomptes agrégés, le nombre saisi est le nombre d'écoles pour garçons ou d'universités pour hommes relevées dans le décompte et doit être égal ou inférieur à $n_{\text{Éco}}$. Cette variable s'applique uniquement aux attaques contre les écoles ou les établissements d'enseignement supérieur ; si *Type d'évènement* est une autre forme d'attaque, entrez « 0 ».

5.4 nÉco_mix (Colonne AD)

Il s'agit d'une variable numérique utilisée pour relever le nombre total d'écoles ou d'universités attaquées mixtes à partir d'un événement ou d'un décompte global. Pour les événements, le nombre entré est généralement « 0 » ou « 1 » et doit être égal ou inférieur à $n_{\text{Éco}}$; dans le cas des dénombrements agrégés, le nombre saisi est le nombre d'écoles ou d'universités sans distinction de genre relevé dans le décompte et doit être égal ou inférieur à $n_{\text{Éco}}$. Cette variable s'applique uniquement aux attaques contre les écoles ou les établissements d'enseignement supérieur ; si *Type d'évènement* est une autre forme d'attaque, entrez « 0 ».

5.5 Éco_niv (Colonne AE)

Il s'agit d'une variable catégorielle transcrivant le niveau d'écoles ou le type d'université, à partir de laquelle peuvent être sélectionnés les classes préscolaire, maternelle, primaire, secondaire, universitaire, professionnelle, technique, non formelle, inconnue ou N/A. Sélectionnez « inconnu » si les informations ne sont pas fournies dans le rapport ; sélectionnez « N/A » si la forme d'attaque est autre que les attaques contre les écoles ou les établissements d'enseignement supérieur.

5.6 Éco_op (Colonne AF)

Il s'agit d'une variable catégorielle indiquant l'opérateur de l'école ou de l'université, à partir de laquelle les pouvoirs publics, privés, ONG, religieux, inconnus ou N/A peuvent être sélectionnés. Sélectionnez « inconnu » si les informations ne sont pas fournies dans le rapport ; sélectionnez « N/A » si la forme d'attaque est autre que les attaques contre les écoles ou les établissements d'enseignement supérieur.

6 NOMBRE DE VICTIMES

Les variables de cette section se rapportent au nombre d'élèves, de membres du personnel de l'éducation et d'établissements d'enseignement touchés par une attaque. Parfois, les sources signalent un nombre de victimes ou des niveaux de dégâts différents. Lorsque les rapports ne sont pas d'accord, le codeur doit décider du nombre à utiliser en fonction d'une combinaison de la source la plus fiable et la plus récente.

Les sources fournissent souvent des informations imprécises sur le nombre de victimes. Lorsqu'un langage imprécis est utilisé, les nombres sont calculés comme suit :

- Dizaines = 20
- Une douzaine = 12
- Douzaines = 24
- Centaines = 200
- Une vingtaine = 20
- Vingtaines = 40
- Elèves = 2
- Enseignants = 2
- Quelques = 3

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'Annexe A, Définitions et concepts clés.

Les termes pertinents, tels que les établissements d'enseignement et le personnel, sont définis dans l'introduction de ce Manuel de codage ainsi que dans l'annexe Définitions et concepts clés.

6.1 nIncident (Colonne AG)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'incidents mentionnés dans la description de l'événement ou le décompte global. Pour les événements uniques ou en cours, *nIncident* sera généralement « 1 ». L'exception concerne les événements qui incluent plusieurs incidents, comme un signalement de plusieurs enseignants de la même école recevant des menaces distinctes, ou plusieurs cas de recrutement d'enfants à la même école partagés dans un seul rapport. Dans le cas des dénombrements agrégés, le nombre d'incidents mentionnés dans le décompte est entré.

Remarque : lors de l'addition de *nIncident*, les décomptes agrégés ne doivent jamais être ajoutés avec des événements de la même période et de la même zone géographique, car cela peut entraîner un double comptage.

6.2 nTué (Colonne AH)

Il s'agit d'une variable numérique qui permet de retranscrire le nombre d'élèves et de membres du personnel de l'éducation tués dans l'attaque. Si aucun élève ou membre du personnel de l'éducation n'a été tué lors de l'attaque, entrez « 0 ». Si personne n'a été tué lors de l'attaque, entrez « 0 » ; si un nombre total de personnes tuées est indiqué, mais qu'il n'y a aucune information indiquant s'il s'agissait d'élèves ou de membres du personnel de l'éducation, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.3 nTué_f (Colonne AI)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves filles et de femmes membres du personnel de l'éducation tuées dans l'attaque. Si aucune élève ou membre du personnel de l'éducation n'a été tuée lors de l'attaque, entrez « 0 ». Si les informations sur le nombre d'élèves et de membres du personnel de l'éducation tuées ne sont pas ventilées par genre, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.4 nÉlèvTué (Colonne AJ)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves tués dans l'attaque. Si aucun élève n'a été tué lors de l'attaque, entrez « 0 ». S'il n'y a aucune information indiquant si l'une des personnes tuées était élève, entrez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.5 nÉlèvTué_f (Colonne AK)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves filles tuées dans l'attaque. Si aucune élève n'a été tuée lors de l'attaque, entrez « 0 ». Si les informations sur le nombre d'élèves tuées ne sont pas ventilées par genre, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.6 nEnsTué (Colonne AL)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre de membres du personnel de l'éducation tués dans l'attaque. Si aucun membre du personnel de l'éducation n'a été tué lors de l'attaque, entrez « 0 ». S'il n'y a aucune information indiquant si l'une des personnes tuées était membre du personnel de l'éducation, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.7 nEnsTué_f (Colonne AM)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre de *femmes* membres du personnel de l'éducation tuées dans l'attaque. Si aucune femme du personnel de l'éducation n'a été tuée lors de l'attaque, entrez « 0 ». Si les informations sur le nombre de membres du personnel de l'éducation tués du personnel de l'éducation ne sont pas ventilées par genre, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.8 nBlessé (Colonne AN)

Il s'agit d'une variable numérique qui permet de retranscrire le nombre d'élèves et de membres du personnel de l'éducation blessés lors de l'attaque. Si aucun élève ou membres du personnel de l'éducation n'a été blessé lors de l'attaque, entrez « 0 ». Si personne n'a été blessé lors de l'attaque, entrez « 0 » ; si un nombre total de personnes blessées est présenté, mais qu'il n'existe aucune information indiquant si l'une de ces personnes était élève ou membre du personnel de l'éducation, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

Les élèves ou membres du personnel arrêtés, enlevés ou recrutés sont marqués uniquement dans les catégories ci-dessous, plutôt que marqués comme blessés, sauf si la blessure est explicitement indiquée dans le rapport (par exemple, « 5 élèves ont été blessés avec des matraques avant d'être arrêtés lors d'une manifestation concernant les frais scolaires »). La plupart des formes de violence sexuelle, autres que les menaces ou le harcèlement, sont considérées comme des blessures, c'est pourquoi le nombre d'élèves et de membres du personnel de l'éducation est enregistré ici.

6.9 nBlessé_f (Colonne AO)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves *filles et de femmes* membres du personnel de l'éducation blessées dans l'attaque. Si aucune élève ou membre du personnel de l'éducation n'a été blessée lors de l'attaque, entrez « 0 ». Si les informations sur le nombre d'élèves et de membres du personnel de l'éducation blessées ne sont pas ventilées par genre, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

Les élèves ou membres du personnel arrêtées, enlevées ou recrutées sont indiquées uniquement dans les catégories ci-dessous, plutôt que marquées comme blessées, sauf si la blessure est explicitement indiquée dans le rapport (par exemple, « 5 élèves ont été blessées avec des matraques avant d'être arrêtées lors d'une manifestation concernant les frais scolaires »). La plupart des formes de violence sexuelle, autres que les menaces ou le harcèlement, sont considérées comme des blessures, c'est pourquoi le nombre d'élèves et de membres du personnel de l'éducation est enregistré ici.

6.10 nÉlèvBlessé (Colonne AP)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves blessés lors de l'attaque. Si aucun élève n'a été blessé lors de l'attaque, entrez « 0 ». S'il n'y a aucune information indiquant si l'une des personnes blessées était élève, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

Les élèves ou membres du personnel arrêtés, enlevés ou recrutés sont indiqués uniquement dans les catégories ci-dessous, plutôt que marqués comme blessés, sauf si la blessure est explicitement indiquée dans le rapport (par exemple, « 5 élèves ont été blessés avec des matraques avant d'être arrêtés lors d'une manifestation concernant les frais scolaires »). La plupart des formes de violence sexuelle, autres que les menaces ou le harcèlement, sont considérées comme des blessures, c'est pourquoi le nombre d'élèves est enregistré ici.

6.11 nÉlèvBlessé_f (Colonne AQ)

Il s'agit d'une variable numérique qui relaie le nombre d'élèves *filles* blessées lors de l'attaque. Si aucune élève n'a été blessée lors de l'attaque, entrez « 0 ». Si les informations sur le nombre d'élèves blessés ne sont pas ventilées par genre, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

Les élèves arrêtées, enlevées ou recrutées sont indiquées uniquement dans les catégories ci-dessous, plutôt que marquées comme blessées, sauf si la blessure est explicitement indiquée dans le rapport (par exemple, « 5 élèves ont été blessées avec des matraques avant d'être arrêtées lors d'une manifestation concernant les frais scolaires »). La plupart des formes de violence sexuelle, autres que les menaces ou le harcèlement, sont considérées comme des blessures, c'est pourquoi le nombre d'élèves est enregistré ici.

6.12 nEnsBlessé (Colonne AR)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre de membres du personnel de l'éducation blessés lors de l'attaque. Si aucun membre du personnel de l'éducation n'a été blessé lors de l'attaque, entrez « 0 ». S'il n'y a aucune information indiquant si l'une des personnes blessées était membre du personnel de l'éducation, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

Les membres du personnel de l'éducation arrêtés ou enlevés sont indiqués uniquement dans les catégories ci-dessous, plutôt que comme blessés, à moins que la blessure ne soit explicitement mentionnée dans le rapport (par exemple, « 5

enseignants ont été blessés avec des matraques avant d'être arrêtés lors d'une manifestation pour les augmentations de salaire »). La plupart des formes de violence sexuelle, autres que les menaces ou le harcèlement, sont considérées comme des blessures et le nombre de membres du personnel est donc enregistré ici.

6.13 nEnsBlessé_f (Colonne AS)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre de *femmes* membres du personnel de l'éducation qui ont été blessées lors de l'attaque. Si aucune femme du personnel de l'éducation n'a été blessée lors de l'attaque, entrez « 0 ». Si les informations sur le nombre de blessés ne sont pas ventilées par genre, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

Les membres du personnel de l'éducation arrêtées ou enlevées sont indiquées uniquement dans les catégories ci-dessous, plutôt que comme blessées, à moins que la blessure ne soit explicitement mentionnée dans le rapport (par exemple, « *5 enseignantes ont été blessées avec des matraques avant d'être arrêtées lors d'une manifestation pour les augmentations de salaire* »). La plupart des formes de violence sexuelle, autres que les menaces ou le harcèlement, sont considérées comme des blessures et le nombre de membres du personnel est donc enregistré ici.

6.14 nEnlev (Colonne AT)

Il s'agit d'une variable numérique qui permet de relever le nombre d'élèves et de membres du personnel de l'éducation enlevés ou victimes de disparition forcée lors de l'attaque. Le nombre d'élèves recrutés par les forces armées ou des groupes armés lors d'un incident de recrutement d'enfants est également comptabilisé ici. Si aucun élève ou membre du personnel de l'éducation n'a été enlevé ou n'a disparu lors de l'attaque, entrez « 0 ». Si le nombre total de personnes enlevées ou disparues est présenté, mais que l'on ne sait pas si ces personnes étaient des élèves ou des membres du personnel de l'éducation, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.15 nEnlev_f (Colonne AU)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves *filles* et de *femmes* membres du personnel de l'éducation enlevées ou disparues de force lors de l'attaque. Le nombre d'élèves recrutées par les forces armées ou des groupes armés lors d'un incident de recrutement d'enfants est également comptabilisé ici. Si aucune élève ou membre du personnel de l'éducation n'a été enlevée ou n'a disparu lors de l'attaque, entrez « 0 ». Si les informations sur le nombre d'élèves et de membres du personnel de l'éducation enlevés ou disparus ne sont pas ventilées par genre, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.16 nÉlèvEnlev (Colonne AV)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves enlevés ou disparus de force lors de l'attaque. Le nombre d'élèves recrutés par les forces armées ou des groupes armés lors d'un incident de recrutement d'enfants est également comptabilisé ici. Si aucun élève n'a été enlevé ou n'a disparu lors de l'attaque, entrez « 0 ». S'il n'y a aucune information indiquant si l'une des personnes enlevées ou disparues était des élèves, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.17 nÉlèvEnlev_f (Colonne AW)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves *filles* enlevées ou disparues de force lors de l'attaque. Le nombre d'élèves recrutées par les forces armées ou par des groupes armés lors d'un incident de recrutement d'enfants est également comptabilisé ici. Si aucune élève n'a été enlevée ou n'a disparu lors de l'attaque, entrez « 0 ». Si les informations sur le nombre d'élèves enlevés ou disparus ne sont pas ventilées par genre, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.18 nEnsEnlev (Colonne AX)

Il s'agit d'une variable numérique qui permet de relever le nombre de membres du personnel de l'éducation enlevés ou disparus de force lors de l'attaque. Si aucun membre du personnel de l'éducation n'a été enlevé ou n'a disparu lors de l'attaque, entrez « 0 ». S'il n'y a aucune information indiquant si l'une des personnes enlevées ou disparues était membre du personnel de l'éducation, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.19 nEnsEnlev_f (Colonne AY)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre de *femmes* membres du personnel de l'éducation enlevées ou disparues de force lors de l'attaque. Si aucune femme du personnel de l'éducation n'a été enlevée ou n'a disparu lors de l'attaque, entrez « 0 ». Si les informations sur le nombre de membres du personnel enlevés ou disparus ne sont pas ventilées par genre, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.20 nArrêté (Colonne AZ)

Il s'agit d'une variable numérique qui relève le nombre d'élèves et de membres du personnel de l'éducation détenus ou arrêtés. Si aucun élève ou membre du personnel de l'éducation n'a été détenu ou arrêté, inscrivez « 0 ». Si un nombre total de personnes détenues ou arrêtées est signalé, mais qu'il n'y a aucune information indiquant si l'une de ces personnes était élève ou membre du personnel de l'éducation, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.21 nArrêté_f (Colonne BA)

Il s'agit d'une variable numérique qui permet de relever le nombre d'élèves *filles* et de *femmes* membres du personnel de l'éducation détenues ou arrêtées. Si aucune élève ou membre du personnel de l'éducation n'a été détenue ou arrêtée, inscrivez « 0 ». Si les informations sur le nombre d'élèves et de membres du personnel de l'éducation détenus ou arrêtés ne sont pas ventilées par genre, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.22 nÉlèvArrêté (Colonne BB)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves détenus ou arrêtés. Si aucun élève n'a été détenu ou arrêté, inscrivez « 0 ». S'il n'y a aucune information indiquant si l'une des personnes détenues ou arrêtées était élève, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.23 nÉlèvArrêté_f (Colonne BC)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves *filles* détenues ou arrêtées. Si aucune élève n'a été détenue ou arrêtée, inscrivez « 0 ». Si les informations sur le nombre d'élèves détenus ou arrêtés ne sont pas ventilées par genre, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.24 nEnsArrêté (Colonne BD)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre de membres du personnel de l'éducation détenus ou arrêtés. Si aucun membre du personnel de l'éducation n'a été détenu ou arrêté, inscrivez « 0 ». S'il n'y a aucune information indiquant si l'une des personnes détenues ou arrêtées était membre du personnel de l'éducation, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.25 nEnsArrêté_f (Colonne BE)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre de *femmes* membres du personnel de l'éducation détenues ou arrêtées. Si aucune femme membre du personnel de l'éducation n'a été détenue ou arrêtée, inscrivez « 0 ». Si les informations sur le nombre de membres du personnel détenus ou arrêtés ne sont pas ventilées par genre, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

6.26 nMenace (Colonne BF)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves et de membres du personnel de l'éducation qui ont reçu des menaces. Si aucun élève ou membre du personnel de l'éducation n'a été menacé, entrez « 0 ». Si un nombre total de personnes menacées est signalé, mais qu'il n'y a aucune information indiquant si l'une d'entre elles était élève ou membre du personnel de l'éducation, entrez « . » pour indiquer les informations manquantes. Les menaces de recrutement d'enfants sont incluses, tout comme les menaces de violence sexuelle et de harcèlement sexuel.

6.27 nMenace_f (Colonne BG)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves *filles* et *femmes* membres du personnel de l'éducation qui ont reçu des menaces. Si aucune élève ou membre du personnel de l'éducation n'a été menacée, entrez « 0 ». Si les informations sur le nombre d'élèves et de membres du personnel de l'éducation menacés ne sont pas ventilées par genre, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes. Les menaces de recrutement d'enfants sont incluses, tout comme les menaces de violence sexuelle et de harcèlement sexuel.

6.28 nÉlèvMenace (Colonne BH)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves menacés. Si aucun élève n'a été menacé, inscrivez « 0 ». S'il n'y a aucune information indiquant si l'une des personnes menacées était élève, entrez « . » pour indiquer les informations manquantes. Les menaces de recrutement d'enfants sont incluses, tout comme les menaces de violence sexuelle et de harcèlement sexuel.

6.29 nÉlèvMenace_f (Colonne BI)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'élèves *filles* menacées. Si aucune élève n'a été menacée, inscrivez « 0 ». Si les informations sur le nombre d'élèves menacés ne sont pas ventilées par genre, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes. Les menaces de recrutement d'enfants sont incluses, tout comme les menaces de violence sexuelle et de harcèlement sexuel.

6.30 nEnsMenace (Colonne BJ)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre de membres du personnel de l'éducation menacés. Si aucun membre du personnel de l'éducation n'a été menacé, inscrivez « 0 ». S'il n'y a aucune information indiquant si l'une des personnes menacées était membre du personnel de l'éducation, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes. Les menaces de violence sexuelle et de harcèlement sexuel sont incluses.

6.31 nEnsMenace_f (Colonne BK)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre de *femmes* membres du personnel de l'éducation menacées. Si aucune femme membre du personnel de l'éducation n'a été menacée, entrez « 0 ». Si les informations sur le nombre de personnes menacées ne sont pas ventilées par genre, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes. Les menaces de violence sexuelle et de harcèlement sexuel sont incluses.

7 NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ENDOMMAGÉS OU DÉTRUITS

Les établissements d'enseignement sont définis dans l'introduction. Plus de détails peuvent être trouvés dans le document Définition et notes méthodologiques.

7.1 nÉtabDét (Colonne BL)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'établissements scolaires détruits lors de l'attaque au point de les rendre inutilisables. Si aucune installation n'a été détruite lors de l'attaque, entrez « 0 ». S'il n'y a pas d'informations sur l'étendue des dommages ou de la destruction des établissements d'enseignement en raison de l'attaque, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

7.2 nÉtabDét_f (Colonne BM)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'établissements d'enseignement où se rendent des *élèves filles* qui ont été détruits et rendus inutilisables lors de l'attaque. Si aucun établissement où se rendent uniquement des élèves filles n'a été détruit, inscrivez « 0 ». Si les informations sur le nombre d'installations détruites ne sont pas ventilées par genre, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

7.3 nÉtabDét_m (Colonne BN)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'établissements d'enseignement où se rendent uniquement des *élèves garçons* qui ont été détruits et rendus inutilisables lors de l'attaque. Si aucune installation où se rendent uniquement des élèves garçons n'a été détruite, entrez « 0 ». Si les informations sur le nombre d'installations détruites ne sont pas ventilées par genre, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

7.4 nÉtabDét_mix (Colonne BO)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'établissements d'enseignement *mixtes* détruits et rendus inutilisables lors de l'attaque. Si aucun établissement mixte n'a été détruit, inscrivez « 0 ». Si les informations sur le nombre d'installations détruites ne sont pas ventilées par genre, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

7.5 nÉtabEnd (Colonne BP)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'établissements d'enseignement endommagés lors de l'attaque. Si aucune installation n'a été endommagée lors de l'attaque, entrez « 0 ». S'il n'y a pas d'informations sur l'étendue des dommages ou de la destruction des établissements d'enseignement en raison de l'attaque, inscrivez « . » pour indiquer les informations manquantes.

7.6 nÉtabEnd_f (Colonne BQ)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'établissements d'enseignement où se rendent uniquement des *élèves filles* endommagés par l'attaque. Si aucune installation où se rendent uniquement des élèves filles n'a été endommagée, inscrivez « 0 ». Si ces informations ne sont pas ventilées par genre, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes.

7.7 nÉtabEnd_m (Colonne BR)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'établissements d'enseignement où se rendent uniquement des *élèves garçons* endommagés lors de l'attaque. Si aucune installation où se rendent uniquement des élèves garçons n'a été endommagée, inscrivez « 0 ». Si ces informations ne sont pas ventilées par genre, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes.

7.8 nÉtabEnd mix (Colonne BS)

Il s'agit d'une variable numérique qui compte le nombre d'établissements d'enseignement *mixtes* endommagés lors de l'attaque. Si aucune installation mixte n'a été endommagée, inscrivez « 0 ». Si ces informations ne sont pas ventilées par genre, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes.

8 IMPACT

Les variables suivantes s'appliquent uniquement aux attaques contre les écoles, aux attaques contre les établissements d'enseignement supérieur et à l'utilisation militaire des écoles et des universités. Si *Type d'évènement* est une autre forme d'attaque, entrez « 0 » ou cochez « N/A », selon le cas.

L'exception est lorsqu'une école est fermée en raison d'une autre catégorie d'attaque (*Type d'évènement*). Par exemple, si une école est fermée après la répression des manifestations ou si un enseignant est tué, les colonnes suivantes peuvent être remplies avec des informations sur l'école du manifestant ou de l'enseignant.

8.1 nÉcoFermée (Colonne BT)

Le nombre d'écoles ou d'universités fermées temporairement ou définitivement en raison de l'attaque ou de l'utilisation militaire. Il n'enregistre que le ou les établissements d'enseignement directement affectés (les fermetures d'établissements non directement attaqués sont examinées ci-dessous). Si aucune école ou université n'a été fermée, entrez « 0 ». Si aucune information sur la fermeture des écoles ou des universités n'est disponible, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes ; ne présumez pas qu'une école est fermée parce qu'elle a été détruite. Généralement, « 1 » est noté ici, sauf si un décompte mentionne plusieurs fermetures d'écoles, ou bien dans les cas où un seul incident d'attaque implique plusieurs écoles.

Si l'attaque visait des élèves ou des éducateurs et que leur école ou université a été fermée en conséquence, il s'agit du nombre d'écoles ou d'universités fréquentées par les élèves, ou bien où les éducateurs sont employés.

8.2 nÉcoFermée_f (Colonne BU)

Le nombre d'écoles ou d'universités où se rendent uniquement *des filles* ou *des femmes* qui sont temporairement ou définitivement fermées en raison de l'attaque ou de l'utilisation militaire. Il n'enregistre que le ou les établissements d'enseignement directement affectés (les fermetures d'établissements non directement attaqués sont examinées ci-dessous). Si aucune école ou université réservée aux filles ou aux femmes n'a été fermée, inscrivez « 0 ». Si aucune information ventilée selon le genre n'est disponible, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes ; ne présumez pas qu'une école est fermée parce qu'elle a été détruite.

Si l'attaque visait des élèves ou des éducatrices et que leur école ou université a été fermée en conséquence, il s'agit du nombre d'écoles ou d'universités fréquentées par les élèves, ou bien où les éducatrices sont employées.

8.3 nÉcoFermée_m (Colonne BV)

Le nombre d'écoles ou d'universités où se rendent uniquement *des garçons* ou *des hommes* qui sont temporairement ou définitivement fermées en raison de l'attaque ou de l'utilisation militaire. Il n'enregistre que le ou les établissements d'enseignement directement affectés (les fermetures d'établissements non directement attaqués sont examinées ci-dessous). Si aucune école ou université où se rendent uniquement des garçons ou des hommes n'a été fermée, inscrivez « 0 ». Si aucune information ventilée selon le genre n'est disponible, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes ; ne présumez pas qu'une école est fermée parce qu'elle a été détruite.

Si l'attaque visait des élèves ou des éducateurs et que leur école ou université a été fermée en conséquence, il s'agit du nombre d'écoles ou d'universités fréquentées par les élèves, ou bien où les éducateurs sont employés.

8.4 nÉcoFermée_mix (Colonne BW)

Le nombre d'écoles ou d'universités desservant *tous les élèves* qui sont temporairement ou définitivement fermées en raison de l'attaque ou de l'utilisation militaire. Il n'enregistre que le ou les établissements d'enseignement directement affectés (les fermetures d'établissements non directement attaqués sont examinées ci-dessous). Si aucune école mixte ou université n'a été fermée, inscrivez « 0 ». Si aucune information ventilée selon le genre n'est disponible, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes ; ne présumez pas qu'une école est fermée parce qu'elle a été détruite.

Si l'attaque visait des élèves ou des éducateurs et que leur école ou université a été fermée en conséquence, il s'agit du nombre d'écoles ou d'universités fréquentées par les élèves, ou bien où les éducateurs sont employés.

8.5 nÉcoDuréeFermeture (Colonne BX)

Durée approximative, exprimée en jours, pendant laquelle l'école ou l'université a été fermée en raison de l'attaque ou de l'utilisation militaire. Si l'école ou l'université n'a pas été fermée en raison de l'attaque, entrez « 0 ». Si plus d'une école ou université est fermée en raison de l'attaque, additionnez les durées et enregistrez le nombre total de jours.

Étant donné que les rapports indiquent souvent qu'une école ou une université a été fermée ou occupée pendant un mois ou une demi-année, le codeur peut avoir besoin d'effectuer des calculs de base pour déterminer le nombre de jours. Si l'école ou l'université est signalée comme étant toujours fermée, calculez le nombre de jours entre l'attaque et la date de publication du rapport ; ne faire aucune supposition quant à savoir si l'école ou l'université est restée fermée après la publication. Voir l'Annexe Définitions et concepts clés pour plus de détails sur les estimations prudentes et le comptage.

8.6 nÉcoFermée_indirect (Colonne BY)

Le nombre d'écoles ou d'universités qui n'ont pas été directement attaquées mais qui ont été temporairement ou définitivement fermées en raison de l'attaque pour laquelle des informations sont saisies. Si aucune école ou université autre que celles attaquées n'a été fermée, entrez « 0 ». Si aucune information ne permet de savoir si des écoles ou des universités autres que celles directement attaquées ont été fermées, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes.

8.7 nDuréeUtiMil (Colonne BZ)

Durée approximative, exprimée en jours, pendant laquelle l'école ou l'université a été utilisée à des fins militaires. Comptez l'occupation partielle ainsi que l'occupation complète lors de la détermination de la durée. Si l'école ou l'université n'a pas été utilisée à des fins militaires, enregistrez le nombre de jours sous la forme « 0 ».

Étant donné que les rapports indiquent souvent qu'une école ou une université a été utilisée pendant un mois ou une demi-année, le codeur peut avoir besoin d'effectuer des calculs de base pour déterminer le nombre de jours. Si l'école ou l'université est signalée comme toujours occupée, calculez le nombre de jours entre l'attaque et la date de publication du rapport ; ne faire aucune supposition quant à savoir si l'école ou l'université est restée fermée après la publication. Voir le document Définition et concepts clés pour plus de détails sur les estimations prudentes et le comptage. (Ce nombre ne correspond souvent pas au nombre enregistré en 8.5, car certaines écoles restent ouvertes pendant l'utilisation militaire et certaines fermetures se poursuivent après l'évacuation de l'école).

8.8 nEffectif (Colonne CA)

Le nombre d'élèves inscrits à l'école ou à l'université où l'attaque ou bien l'utilisation militaire a eu lieu. Si aucune information sur le nombre d'élèves inscrits n'est disponible, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes.

Si l'attaque visait des élèves ou des éducateurs, et que leur école ou université a été fermée en conséquence, il s'agit du nombre d'élèves inscrits là où l'élève est inscrit, ou bien où l'éducateur est employé.

8.9 nEffectif_f (Colonne CB)

Le nombre *d'élèves filles* inscrites dans une école ou une université où l'attaque a eu lieu. Si les informations sur le nombre d'inscrits ne sont pas ventilées selon le genre, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes.

Si l'attaque visait des élèves filles ou des éducatrices et que leur école ou université a fermé en conséquence, il s'agit du nombre d'élèves inscrites à l'école ou à l'université où l'élève est inscrite, ou bien où l'éducatrice est employée.

8.10 nPersonnel (Colonne CC)

Le nombre d'enseignants et de membres du personnel de l'éducation travaillant à l'école ou à l'université où l'attaque a eu lieu. Si aucune information sur le nombre d'enseignants et de membres du personnel de l'éducation n'est disponible, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes.

Si l'attaque visait des élèves ou des éducateurs et que leur école ou université a fermé en conséquence, il s'agit du nombre de membres du personnel employés à l'école ou à l'université où l'élève est inscrit, ou bien où l'éducateur est employé.

8.11 nPersonnel_f (Colonne CD)

Le nombre d'*enseignantes* et de membres du personnel de l'éducation *femmes* travaillant à l'école ou à l'université où l'attaque a eu lieu. Si les informations sur le nombre d'enseignants et de membres du personnel de l'éducation ne sont pas ventilées selon le genre, saisissez « . » pour indiquer les informations manquantes.

Si l'attaque visait des élèves ou des éducatrices et que leur école ou université a fermé en conséquence, il s'agit du nombre de femmes employées à l'école ou à l'université où l'élève est inscrite, ou bien où l'éducatrice est employée.

9 INFORMATION ADMINISTRATIVE

9.1 SaisiPar (Colonne CE)

Ceci est ouvert. Le nom de la personne qui saisit les informations dans la feuille de calcul est enregistré.

9.2 DateSaisie (Colonne CF)

La date à laquelle les informations ont été saisies.

9.3 Sources (Colonnes CG, CJ, CM, CP, CS)

Il y a cinq colonnes pour saisir les sources, qui doivent être enregistrées comme une citation complète.

9.4 TypesSource (Colonnes CH, CK, CN, CQ, CT)

Il y a cinq colonnes pour identifier le type de chaque source. Les sept options suivantes sont disponibles :

- ONU : la source est un rapport ou un article de l'ONU.
- ONGI : la source est un rapport ou un article d'une ONG internationale.
- Société civile : la source est un rapport ou un article d'une organisation de la société civile opérant dans le pays où l'attaque a eu lieu.
- ACLED : la source est un article ou un rapport identifié par le Projet Armed Conflict Location and Event Data.
- GTD : la source est un article ou un rapport identifié par la Global Terrorism Database de l'Université du Maryland.
- Médias : la source est un rapport des médias.
- Autre : toute source autre que celles listées ci-dessus.

9.5 SourceConfid (Colonnes CI, CL, CO, CR, CU)

Il y a cinq colonnes pour identifier si la source de l'information est confidentielle ou non. Les trois options suivantes sont disponibles :

- Ouverte : la source est un document accessible au public.
- Privée-confidentielle : la source a été partagée en privé et en toute confidentialité. Les informations ne doivent pas être citées publiquement.
- Privée-non confidentielle : la source a été partagée en privé mais peut être citée selon accord.

ANNEXE A – DÉFINITIONS ET CONCEPTS CLÉS

Définitions

Les attaques contre l'éducation sont définies comme tout usage réel de la force ou la menace contre les élèves, les enseignants, les universitaires, le personnel de soutien à l'éducation et de transport (par exemple, les concierges, les chauffeurs de bus), les responsables de l'éducation, les bâtiments, les ressources ou les installations scolaires (y compris les autobus scolaires). Elles sont perpétrées par les forces armées, d'autres forces de sécurité étatiques ou par des groupes armés non étatiques pour des raisons politiques, militaires, idéologiques, sectaires, ethniques ou religieuses. Les attaques qui ont des motivations criminelles claires, ou qui sont perpétrées par des hommes armés isolés, ne sont pas incluses.

La GCPEA divise les attaques contre l'éducation et l'utilisation militaire en six sous-catégories :

Attaques contre les écoles : attaques violentes ciblées ou menaces d'attaques violentes contre les infrastructures d'une école primaire ou secondaire, ou dommages collatéraux à cette infrastructure en raison de combats ou d'attaques aveugles. Il s'agit notamment d'incendies volontaires, d'attentats à la bombe, de frappes aériennes, de bombardements ou de tirs croisés.

Attaques contre des élèves, des enseignants et autres membres du personnel de l'éducation : attaques violentes ciblées ou menaces d'attaque contre des élèves ou des éducateurs du primaire ou du secondaire, qui ont lieu dans les établissements scolaires ou sur le chemin de l'école, ou qui ciblent ces personnes d'une autre manière pour des raisons connexes à l'éducation. Sont également inclus les cas dans lesquels la répression vise à faire taire les élèves ou le personnel de l'éducation dans le contexte de l'éducation (par exemple, en milieu scolaire ou lors de manifestations liées à l'éducation). Les exemples incluent les meurtres ciblés, les blessures, la torture, les enlèvements, les disparitions forcées, les menaces de violence, le recours à la force ou l'arrestation d'élèves ou de membres du personnel de l'éducation.

Utilisation militaire d'écoles ou d'universités : cas dans lesquels des forces armées, d'autres forces de sécurité de l'État ou des groupes armés non étatiques occupent des écoles et les utilisent à des fins qui soutiennent un effort militaire, comme des bases, des casernes et des abris temporaires pour les personnes associées avec les forces combattantes ; pour les positions de combat, les installations de stockage d'armes et les centres de détention et d'interrogatoire ; et pour l'entraînement militaire ou les exercices des soldats.

Recrutement d'enfants à l'école ou sur le chemin de l'école : cas dans lesquels les forces armées, d'autres forces de sécurité de l'État ou des groupes armés non étatiques recrutent de force des enfants dans leurs écoles ou sur les itinéraires scolaires. La GCPEA considère tout recrutement d'enfants de moins de 18 ans comme un recrutement d'enfants, conformément aux normes internationales, quels que soient les instruments juridiques ou autres engagements signés par les États ou les groupes armés. Les enfants peuvent être recrutés comme combattants, espions ou sources de renseignements ; pour le travail domestique ; pour transporter des armes ou d'autres matériaux ; ou à toute autre fin associée à l'acteur armé.

Violence sexuelle à l'école ou à l'université, ou sur le chemin de celles-ci : cas dans lesquels les forces armées, d'autres forces de sécurité de l'État ou des groupes armés non étatiques violent, harcèlent ou abusent sexuellement des élèves ou des éducatrices ; enlèvent des élèves ou des éducatrices à des fins sexuelles ; recrutent des élèves ou des éducatrices pour exercer une fonction sexuelle au sein d'une force armée ou d'un groupe armé ; ou menacent de se livrer à un tel comportement.

Attaques contre l'enseignement supérieur : attaques violentes ciblées ou menaces d'attaque violente contre l'infrastructure de l'enseignement supérieur ou dommages collatéraux à cette infrastructure en raison de combats ou d'attaques aveugles. Comprend également des attaques violentes ou des menaces d'attaque ciblées contre des étudiants, des professeurs ou du personnel universitaires, ainsi que les cas dans lesquels la répression violente, notamment l'usage excessif de la force, est utilisée contre des étudiants ou du personnel de l'éducation sur le campus, dans le cadre de manifestations liées à l'éducation ou liées à leurs travaux universitaires.

Les élèves sont définis comme tout apprenant qui étudie dans un établissement d'enseignement formel ou non formel.

Le personnel de l'éducation désigne toute personne travaillant professionnellement ou faisant du bénévolat dans le système éducatif, à quelque niveau que ce soit. Le personnel peut inclure des enseignants, des universitaires, des responsables de l'éducation ou du personnel de soutien à l'éducation et de transport, tels que : administrateurs de l'éducation, concierges, chauffeurs de bus et bibliothécaires.

Les établissements d'enseignement sont définis comme tout site où les élèves apprennent d'un instructeur désigné, ou bien où le processus d'apprentissage est pris en charge, à n'importe quel niveau d'apprentissage. Outre les écoles primaires et secondaires, cela comprend les écoles maternelles, les jardins d'enfants, les universités, les instituts de formation technique et professionnelle et les sites d'éducation non formelle, ainsi que les dortoirs des élèves ou des enseignants, les bus scolaires et les entrepôts ou véhicules dédiés au stockage ou au transport de matériel éducatif. Ces installations peuvent être gérées par l'État ou d'autres entités, notamment des organisations religieuses.

Le matériel pédagogique comprend les manuels, les dossiers scolaires ou les fournitures d'enseignement et d'apprentissage.

Les forces armées étatiques peuvent comprendre des forces militaires et armées nationales. **Les forces multinationales** comprennent les forces régionales et les forces de maintien de la paix des Nations Unies. **Les autres forces de sécurité de l'État** comprennent les groupes paramilitaires, les forces de l'ordre, la police paramilitaire, les policiers agissant en tant que combattants dans un conflit armé et les services de renseignement ou de sécurité.

Les groupes armés non étatiques peuvent inclure des groupes rebelles, d'opposition, séparatistes ou extrémistes, mais n'incluent pas les organisations criminelles.

La force excessive est toute force qui excède ce qui est nécessaire pour l'accomplissement des fonctions d'application de la loi.¹⁸ Cela inclut les cas dans lesquels les forces armées, les forces de l'ordre ou d'autres entités de sécurité de l'État utilisent des munitions réelles, des gaz lacrymogènes ou des canons à eau, ou toute autre force contre des élèves ou du personnel de l'éducation lors de manifestations liées à l'éducation.

Une **manifestation liée à l'éducation** soit (a) a lieu sur le terrain de l'école, quel que soit son objectif, ou (b) est liée à l'éducation, même si elle a lieu hors de l'école. Les manifestations liées à l'éducation n'incluent pas les incidents dans lesquels des élèves ou du personnel participent à des manifestations hors campus sans rapport avec l'éducation, même si les dirigeants de la manifestation étaient des élèves.

Une **arrestation** fait référence à l'arrestation, l'inculpation, la détention ou l'emprisonnement d'élèves ou de membres du personnel de l'éducation. Bien que « détention » (soupçon raisonnable) et « arrestation » (cause probable) soient des notions différentes dans l'application de la loi, le langage utilisé dans les médias ou d'autres rapports peut les confondre.

Les **dommages** sont définis comme tout dommage physique, qu'il soit superficiel ou grave, infligé à un établissement d'enseignement lors d'un incident d'attaque.

La **destruction** se produit lorsqu'un établissement d'enseignement est entièrement détruit lors d'un incident d'attaque. Un établissement d'enseignement est considéré comme « entièrement détruit » si une source indique qu'il a été « entièrement détruit », « détruit » ou « rendu inutilisable ».

Les **armes explosives** comprennent les bombes aériennes, les projectiles d'artillerie, les missiles et les roquettes, les mortiers, les mines antipersonnel et les engins explosifs improvisés. Certains sont lancés depuis les airs, tandis que d'autres sont lancés à partir du sol ; ils créent généralement une zone de souffle et de fragmentation avec le potentiel de tuer, blesser ou endommager quiconque ou quoi que ce soit à l'intérieur de cette zone.

L'enlèvement est défini comme l'éloignement d'une personne par la persuasion, la fraude ou la force.

Le Manuel de codage fournit des détails supplémentaires pour définir les attaques contre l'éducation et les termes associés.

¹⁸ Pour plus d'informations sur le recours à une force excessive et le droit des droits humains, voir Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Normes internationales relatives aux droits de l'homme pour l'application des lois*, ou *Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois*.

Notes sur le champ d'application

Les attaques contre l'éducation n'incluent *pas* la violence perpétrée par des organisations criminelles ou des individus, tels que des hommes armés isolés, sans affiliation à des forces armées, à d'autres forces de sécurité étatiques ou à des groupes armés non étatiques. De même, la violence perpétrée par des enseignants contre des élèves, des élèves contre d'autres élèves, des élèves contre des enseignants, ou par des élèves ou des enseignants contre des établissements d'enseignement n'est *pas* considérée comme une attaque contre l'éducation dans le cadre de ce *Kit pratique*, à moins que ces personnes ne soient affiliées à une force ou groupe armé et agissant à ce titre.

Dans un grand nombre de cas, il est facile de déterminer quelle force ou groupe armé est responsable d'une attaque contre l'éducation ou de l'utilisation militaire d'un établissement d'enseignement. Par exemple, l'auteur peut publier une déclaration revendiquant la responsabilité de l'action, une agence des Nations Unies ou une ONG peut enquêter et publier des conclusions, ou un système de justice local ou international peut condamner un auteur coupable d'une attaque ou d'utilisation militaire. Dans de tels cas, ces informations sont prises en compte pour déterminer si un événement peut être qualifié d'attaque contre l'éducation. Parfois, cependant, l'auteur d'un événement violent est inconnu. Par exemple, un incendie peut sembler avoir été intentionnellement allumé dans une école, mais il peut être difficile de savoir si des criminels ou une force armée ou un groupe armé ont mis le feu et, par conséquent, si l'événement est un incendie criminel ordinaire ou s'il peut être qualifié d'attaque contre l'éducation. Dans de tels cas, les utilisateurs du *Kit pratique* doivent se fier à d'autres détails pour déterminer si la violence répond aux critères d'attaque contre l'éducation ou d'utilisation militaire, notamment pour déterminer s'il existe un modèle établi d'attaques contre l'éducation par des forces ou des groupes armés dans ce contexte.

Les rapports d'incident et les données agrégées expliqués :

Incident : une attaque contre l'éducation ou un cas d'utilisation militaire d'un établissement d'enseignement.

Données agrégées : un décompte des attaques contre l'éducation ou de l'utilisation militaire des établissements d'enseignement, souvent sur une période de temps telle qu'un mois ou une année, publié sous forme de nombre unique par une source unique. Un décompte agrégé contient au moins deux incidents, mais les détails sur ces incidents individuels ne sont pas disponibles. (Les décomptes agrégés sont distincts des décomptes d'incidents, car il s'agit d'un chiffre publié par une organisation unique, plutôt que d'une compilation de rapports d'incidents provenant de nombreuses organisations).

Exemples d'incidents et de décomptes agrégés provenant de sources externes :

Exemple de **rapport d'incident** : « Au cours des deux dernières semaines, les écoles secondaires de Tabotaki et Dan-Marké ont fermé en raison de menaces proférées par des membres présumés de groupes armés. Le département de l'enseignement secondaire de Tillabéri a amené 80 élèves, dont 28 filles, dans une zone plus sécurisée du village d'Abala où ils continueront de poursuivre leurs études en vue de leurs examens finaux prévus du 6 au 8 août ... Selon les autorités locales, au 10 mars, 263 écoles restent fermées en raison de l'insécurité dans la région de Tillabéri. »¹⁹

Exemple de **données agrégées** (école) : « Les Nations Unies ont vérifié 24 attaques contre des écoles (9) et des hôpitaux (15), dont aucune n'était attribuée. »²⁰

Exemple de **données agrégées** (utilisation militaire) : « Quatre incidents d'utilisation militaire d'écoles par les Forces de mobilisation populaire ont été vérifiés. »²¹

Exemple de cas où il est possible de **mal classer un événement** (en raison du manque de différenciation entre les installations et le personnel) : « Trois attaques ont affecté des écoles et le personnel protégé associé. »²²

¹⁹ OCHA, « West and Central Africa: Weekly Regional Humanitarian Snapshot », juillet 2020, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/External%20Weekly%2023%20-%2029%20June%202020.pdf> (consulté le 7 octobre 2020).

²⁰ Assemblée générale et Conseil de sécurité de l'ONU, « Children and Armed Conflict: Report of the Secretary General », S/2020/525, 9 juin 2020, para. 103.

²¹ Assemblée générale et Conseil de sécurité de l'ONU, « Children and Armed Conflict: Report of the Secretary General », S/2020/525, 9 juin 2020, para. 73.

²² Assemblée générale et Conseil de sécurité de l'ONU, « Children and Armed Conflict: Report of the Secretary General », S/2020/525, 9 juin 2020, para. 47.

Exemple de rapport **n'incluant pas le nombre exact** d'élèves ou de membres du personnel touchés : « Lundi, la police a dû recourir au canon à eau et aux lathis... à cause de quoi quelques enseignants se sont plaints d'avoir été blessés à la tête. Des professeurs d'informatique de tout Haryana se sont réunis dans le secteur 5 à Panchkula pour protester contre le gouvernement de l'État. Ils ont affirmé que le gouvernement ignorait leurs demandes de longue date, notamment l'augmentation de leurs salaires et des emplois permanents. »²³

Notes sur le comptage

Lorsque les rapports utilisent un langage imprécis pour indiquer le nombre d'élèves ou de membres du personnel de l'éducation tués, les chiffres sont calculés comme suit : **quelques-uns** sont comptés comme 3 ; des **dizaines** est compté comme 20 ; **une douzaine** équivaut à 12 ; des **douzaines** équivaut à 24 ; des **centaines** équivaut à 200 ; **une foule** équivaut à 20 ; **des foules** correspondent à 40 ; **élèves** (par exemple, « des élèves ont été tués ») est compté comme 2 ; **enseignants** (par exemple, « des enseignants ont été tués ») est compté comme 2. Si le rôle en tant qu'apprenant ou éducateur des personnes tuées n'est pas clair (par exemple, il n'est pas clair si les personnes tuées étaient des élèves ou du personnel de l'éducation par opposition à d'autres civils ou combattants), alors ces chiffres devraient être exclus du décompte.

Si un établissement d'enseignement est utilisé comme centre pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays au moment de l'attaque, les élèves ou le personnel de l'éducation tués ou blessés ne sont pas comptés dans le nombre total d'élèves et de personnel de l'éducation tués ou blessés dans l'attaque parce qu'ils n'ont pas été tués ou blessés en leur qualité d'élèves ou de personnel de l'éducation.

Le Manuel de codage fournit des détails supplémentaires sur la façon de compter les attaques contre l'éducation et les victimes.

²³ « Cops use water cannon, lathicharge to disperse protesting teachers in Panchkula », The Times of India, 17 septembre 2019, http://timesofindia.indiatimes.com/articleshow/71164984.cms?utm_source=contentofinterest&utm_medium=text&utm_campaign=cppst (consulté le 7 octobre 2020).



Global Coalition to **Protect** **Education from Attack**

REMERCIEMENTS

Ce *Kit pratique* a été rédigé par Amy Kapit, Jerome Marston et Marika Tsolakis. La Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (Global Coalition to Protect Education from Attack, GCPEA) est reconnaissante de l'orientation fournie par le Groupe d'experts de référence.

La GCPEA est une coalition d'organisations qui comprend : les coprésidents Human Rights Watch et Save the Children, l'Institute of International Education (IIE), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la Fondation Education Above All (EAA), Plan International, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). La GCPEA est un projet du Centre Tides, une organisation à but non lucratif de type 501(c)(3).

Le *Kit pratique* est indépendant des organisations membres du Comité directeur de la GCPEA et ne reflète pas nécessairement les vues des organisations membres du Comité directeur.

Le soutien au *Kit pratique* a été fourni par Education Cannot Wait, l'UNESCO, l'UNICEF, le ministère norvégien des Affaires étrangères et un donateur anonyme.

Janvier 2021

EBAUCHE DE TRAVAIL

Kit pratique pour collecter et analyser les données sur les attaques contre l'éducation

Global Coalition to Protect Education from Attack

Secrétariat

350 5th Avenue, 34th Floor, New York, New York 10118-3299

Téléphone: 1.212.377.9446 · Email: GCPEA@protectingeducation.org

www.protectingeducation.org